

PRÉFÈTE DE L'ALLIER
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique concernant la demande
présentée par la SAS CARRIERES VIALLET
en vue d'obtenir l'autorisation de modifier les conditions d'exploitation
de la carrière de sables et graviers
située au lieudit « Les Proux » sur le territoire de la commune
de Toulon-sur-Allier**

Par arrêté préfectoral n° 620/2020 du 27 février 2020, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du **lundi 23 mars au vendredi 24 avril 2020 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Toulon-sur-Allier, Bessay sur Allier, Neuilly-le-Réal et Yzeure.

Le commissaire-enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Robert FRADIN (retraité de l'Armée de l'Air). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)
- sur support papier, en mairie de Toulon-sur-Allier (aux jours et heures d'ouverture) et sur support informatique, en mairies de Bessay sur Allier, Neuilly le Réal et Yzeure ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :
<http://carrieres-viallet.enquetepublique.net>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport sur les incidences environnementales relatives au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 23 mars 2020, 9 heures, jusqu'au vendredi 24 avril 2020, 18 heures (heure de clôture de l'enquête), selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Toulon-sur-Allier, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;

- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Toulon-sur-Allier ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : carrieres-viallet@enquetepublique.net
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <http://carrieres-viallet.enquetepublique.net>
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences assurées les jours suivants** :

Mairie de Toulon-sur-Allier

- <i>Lundi 23 mars 2020</i>	<i>de 9 h 00 à 12 h 00</i>
- <i>Mercredi 1^{er} avril 2020</i>	<i>de 9 h 00 à 12 h 00</i>
- <i>Jeudi 9 avril 2020</i>	<i>de 16 h 00 à 18 h 00</i>
- <i>Mardi 14 avril 2020</i>	<i>de 9 h 00 à 12 h 00</i>
- <i>Vendredi 24 avril 2020</i>	<i>de 16 h 00 à 18 h 00</i>

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête à la mairie de Toulon-sur-Allier. Les observations adressées par voie électronique seront consultables sur le site susvisé et également annexées au registre d'enquête déposé en mairie de Toulon-sur-Allier.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Toulon-sur-Allier et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

- M. Robert FRADIN, en mairie, lors des permanences précitées :
Mairie de Toulon-sur-Allier - 1 ter rue de la Mairie - 03400 TOULON-SUR-ALLIER
tél : 04 70 35 13 40
- SAS CARRIERES VIALLET
M. Michel VIALLET – Beaulieu – 03220 SAINT-LÉON
Tél. : 04 70 42 17 21 - Courriel : cviallet3@orange.fr